

Appel à candidatures 2024

Bourses d'études « France Excellence IFA » - Master 2

Dans le cadre de la 6^{ème} édition de son programme de bourses d'études « France Excellence IFA », l'Institut français d'Algérie attribue pour l'année universitaire 2024-2025 vingt-cinq bourses pour accueillir des étudiants en provenance d'Algérie en **Master 2** dans les établissements français d'enseignement supérieur.

L'appel à candidatures est ouvert du 16 avril 2024 au 16 mai 2024 à minuit (heure d'Alger).

Critères d'éligibilité

Sont éligibles les étudiants algériens et/ou résidant en Algérie **ayant déjà effectué leur procédure Campus France** pour une année d'études en France en 2024/2025, en fournissant dans leur dossier de candidature une **lettre d'acceptation en Master 2** ;

Sont inéligibles :

- Les candidats possédant la nationalité française (simple ou double) ;
- Les candidats bénéficiaires d'un autre programme de bourses.

Thématiques prioritaires

- Sciences de l'éducation & Sciences du langage
- Sociologie et sciences politiques
- Langues, & littératures
- Cultures, histoire et civilisations
- Archéologie & Patrimoine
- Droit & sciences politiques
- Sciences de l'information et de la communication
- Sciences commerciales, sciences économiques et de gestion
- Santé et sciences biologiques
- Neurosciences, psychanalyse, psychologie
- Architecture et urbanisme
- Hautes technologies (Génie informatique, automatique et Mathématiques appliquées, Mécanique, génie mécanique, génie civil)
- Météorologie, océanographie et physique de l'environnement
- Arts : plastiques, art du spectacle, musique, musicologie, esthétique, sciences de l'art

Prestations liées à la bourse IFA Excellence 2024

L'étudiant recevra une bourse d'un montant de **860 €** net / mois sur une durée de 12 mois pour une inscription en France en Master 2. Les lauréats bénéficieront également des conditions suivantes :

- La gratuité du visa (frais consulaires) à l'exception des frais de l'opérateur VFS/TLS ;
- La prise en charge du voyage aller-retour Algérie-France ;
- La couverture assurance maladie et responsabilité civile durant le séjour ;
- La gratuité des droits d'inscription afférents à la préparation d'un diplôme national dans la plupart des établissements publics.

NB :

- La bourse est attribuée pour une seule année universitaire. Il appartient donc à l'étudiant de prévoir les moyens financiers nécessaires à la poursuite éventuelle de ses études en France au-delà de la période couverte par la bourse.
- Le financement du redoublement n'est pas possible.

Modalités de candidature

Les candidatures se font en ligne à partir du formulaire électronique accessible depuis [ce lien](#) jusqu'au **16 mai 2024**. Le dossier de candidature devra comprendre l'ensemble des pièces suivantes :

- Passeport ;
- Lettre de motivation (2 pages maximum) ;
- *Curriculum Vitae* (2 pages maximum) ;
- Lettre d'acceptation en Master 2 ;
- Dernier diplôme obtenu (avec traduction en français) ;
- Relevés de notes des 4 dernières années d'études (avec traduction en français).

Nous conseillons aux candidates et candidats de bien lire l'appel à candidatures pour préparer l'ensemble des pièces de leur dossier et ensuite de soumettre un dossier complet en une seule fois *via* le formulaire en ligne.

NB : les dossiers incomplets seront déclarés irrecevables.

Calendrier de candidature

- **16 avril 2024** : ouverture des candidatures ;
- **16 mai 2024** : clôture des candidatures ;
- **Fin mai** : notification des résultats ;
- **Septembre/octobre 2024** : arrivée des lauréats en France et début de leur formation.

Si vous avez des questions, prière de vous adresser à l'adresse bourses-excellence@if-algerie.com